Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Dettes des parents et pas de succession

Par Muirgael

Bonjour,
J'ai eu la surprise aujourd'hui d'un appel d'un huissier de justice à propos d'une dette pour un crédit à la consommation que m'a mère aurait contracté en1989.

Ma mère est décédée en 2001, elle était remariée sans contrat de mariage.
Nous avons appris son décès plusieurs mois après et il n'y a jamais eu de succession à ma connaissance.
Je ne sais pas si son mari est toujours vivant.
Ils habitaient à la Réunion.
La démarche de cet huissier est elle justifiée ?
Sommes nous redevable de cette dette ?
Merci de vos réponses